



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Immédiatement après la prière, M. PENNER (Emerson) soulève une question de privilège et propose que les affaires ordinaires de l'Assemblée soient mises de côté mardi prochain afin de permettre un débat sur la crise socioéconomique à laquelle font face les localités rurales manitobaines en raison du déclin du secteur des céréales, des oléagineux et des cultures spéciales et sur les incidences négatives de cette situation sur les entreprises, les industries et les localités.

M. le *ministre* MACKINTOSH, M. GERRARD, M. LAURENDEAU et M. le *ministre* MACKINTOSH interviennent. Le président informe l'Assemblée qu'il met l'affaire en délibéré.

L'Assemblée convient à l'unanimité d'adopter la motion que M. PENNER (Emerson) avait présentée à titre de question de privilège.

M^{me} KORZENIOWSKI, *présidente du Comité permanent des services publics et des ressources naturelles*, présente le premier rapport du Comité que voici :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le lundi 22 janvier 2001, dans la salle 255 du palais législatif, afin d'examiner les questions dont il a été saisi.

Question à l'étude :

Le rapport annuel de la Société d'assurance publique du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 29 février 2000.

Démissions et élections :

Le Comité a élu :

- M. DEWAR à la vice-présidence.

Le Comité a accepté la démission de :

- M. REID;
- M^{me} la *ministre* MCGIFFORD;
- M^{me} la *ministre* BARRETT.

Le Comité a élu :

- M. SCHELLENBERG;
- M. RONDEAU;
- M. le *ministre* MACKINTOSH.

Dirigeants étant intervenus :

- M^{me} Shari DECTER HIRST, *présidente du conseil*;
- M. Jack ZACHARIAS, *président-directeur général*.

Rapport étudié et adopté :

Le Comité a examiné le rapport annuel de la Société d'assurance publique du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 29 février 2000 et l'a adopté sans amendement.

Sur la motion de M^{me} KORZENIOWSKI, le rapport du Comité est déposé.

M^{me} KORZENIOWSKI, *présidente du Comité permanent des services publics et des ressources naturelles*, présente le deuxième rapport du Comité que voici :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le lundi 19 mars 2001, à 10 heures, dans la salle 255 du palais législatif, afin d'examiner les questions dont il a été saisi.

Questions à l'étude :

- Rapports annuels de la Société des alcools du Manitoba pour les exercices qui se sont terminés les 31 mars 1997, 1998, 1999 et 2000.

Démissions et élections :

Le Comité a accepté la démission de :

- M. le *ministre* MACKINTOSH;
- M. le *ministre* LEMIEUX;
- M. CUMMINGS;
- M. LOEWEN.

Le comité a élu :

- M. le *ministre* SMITH (Brandon-Ouest);
- M. AGLUGUB;
- M. HELWER;
- M^{me} STEFANSON.

Dirigeants étant intervenus :

- M^{me} Carmen NEUFELD, *présidente du conseil d'administration*;
- M. Don LUSSIER, *président-directeur général par intérim*.

Rapports étudiés et adoptés :

Le Comité a examiné les rapports annuels de la Société des alcools du Manitoba pour les exercices qui se sont terminés les 31 mars 1997, 1998 et 1999 et les ont adoptés sans amendement.

Sur la motion de M^{me} KORZENIOWSKI, le rapport du Comité est déposé.

M. SANTOS, *président du Comité permanent des privilèges et élections*, présente le premier rapport du Comité que voici :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le mardi 30 janvier 2001, dans la salle 255 du palais législatif, afin d'examiner les questions dont il a été saisi.

Questions à l'étude :

- Rapports de 1988, 1990 et 1995 du directeur général des élections sur la tenue des élections générales provinciales que prévoit la loi;
- Rapports annuels de 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994, 1995, 1996 et 1997 sur l'application de la *Loi sur le financement des campagnes électorales*;
- Rapport annuel de 1998 du directeur général des élections;
- Rapport annuel de 1999 du directeur général des élections, y compris le rapport sur la tenue des élections générales provinciales;
- Rapport de septembre 1992 du directeur général des élections sur les élections partielles dans les circonscriptions électorales de Crescentwood et de Portage-la-Prairie;
- Rapport de septembre 1993 du directeur général des élections sur les élections partielles dans les circonscriptions électorales d'Osborne, de Rossmere, de Rupertsland, de St. Johns et de The Maples;
- Rapport de septembre 1997 du directeur général des élections sur les élections partielles dans la circonscription électorale de Portage-la-Prairie que prévoit la loi;
- Rapport d'avril 1998 du directeur général des élections sur les élections partielles dans la circonscription électorale de Charleswood que prévoit la loi.

Démissions et élections :

Le Comité a accepté la démission de :

- M. PENNER (Emerson);
- M. MALOWAY.

Le comité a élu :

- M. MURRAY;
- M^{me} la *ministre* MIHYCHUK.

Dirigeant étant intervenu :

- M. Rick BALASKO, *directeur général des élections*.

Rapports étudiés et adoptés :

Le Comité a examiné les rapports indiqués ci-après et les a adoptés sans amendement :

- Rapports de 1988 et 1990 du directeur général des élections sur la tenue des élections générales provinciales que prévoit la loi;
- Rapports annuels de 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993 et 1994 sur l'application de la *Loi sur le financement des campagnes électorales*;
- Rapport du 15 septembre 1992 du directeur général des élections sur les élections partielles dans les circonscriptions électorales de Crescentwood et de Portage-la-Prairie;
- Rapport du 21 septembre 1993 du directeur général des élections sur les élections partielles dans les circonscriptions électorales d'Osborne, de Rossmere, de Rupertsland, de St. Johns et de The Maples.

Sur la motion de M. SANTOS, le rapport du Comité est déposé.

M. LATHLIN, *ministre de la Conservation*, fait une déclaration au sujet des prévisions en matière d'inondations pour le sud du Manitoba.

M. CUMMINGS et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

Le président dépose le rapport annuel de l'Ombudsman provincial pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 1999.

(Document parlementaire n° 94)

L'Assemblée convient de remettre au 11 avril 2001 les déclarations de député et de respecter la rotation prévue pour mardi.

Mardi 10 avril 2001

M. le *ministre* SELINGER propose que l'Assemblée approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SELINGER intervient. Sur la motion de M. MURRAY, le débat est ajourné.

Sur la motion de M. le *ministre* SELINGER, l'Assemblée convient de se former en comité des subsides à sa prochaine séance afin d'examiner les crédits à accorder Sa Majesté.

Sur la motion de M. le *ministre* SELINGER, l'Assemblée convient de se former en Comité à sa prochaine séance afin d'examiner les voies et moyens de mobiliser les crédits à accorder à Sa Majesté.

M. le *ministre* SELINGER remet au président, de la part du lieutenant-gouverneur de la province du Manitoba, les deux messages suivants :

Winnipeg, le 10 avril 2001

Le lieutenant-gouverneur remet à l'Assemblée législative du Manitoba le budget des sommes nécessaires à l'administration de la province pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002, qu'il recommande à l'Assemblée législative.

Le lieutenant-gouverneur,

Peter Liba
(Document parlementaire n° 95)

Winnipeg, le 10 avril 2001

Le lieutenant-gouverneur remet à l'Assemblée législative du Manitoba le budget des immobilisations de la province, qu'il recommande à l'Assemblée législative.

Le lieutenant-gouverneur,

Peter Liba
(Document parlementaire n° 96)

Mardi 10 avril 2001

Sur la motion de M. le *ministre* SELINGER, les messages ainsi que les budgets correspondants sont renvoyés au Comité des subsides.

M. le *ministre* MACKINTOSH propose la levée de la séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

La séance est levée à 15 h 43, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

George Hicke